

Fiche de renseignements à remplir le plus précisément possible, à communiquer au SNUDI-FO 34 pour que les délégués vérifient votre barème et suivent votre demande.

Coordonnées du SNUDI FOsnudi.fo34@gmail.com

Sabine 06 64 62 70 20/ Régis 06 78 22 94 53/

Sophie 06 51 31 96 47/ Guy 06 88 67 28 34/

Salomé 06 11 02 42 44

<https://snudifo34.fr/>

Facebook : SNUDI FO 34

X (ex tweeter): @SnudiFo34

A RETENIR :**08/11 à 12h** : Ouverture des candidatures sur SIAM (I-prof)**29/11 à 12h** : Clôture des candidatures**14/12** : date limite pour renvoi à la DSDEN des accusés de réception et justificatifs**06/03/24** : Résultats des permutaions informatisées**NOM** **Prénom**

Adresse personnelle :

Tél. perso : Portable : Adresse mail :

Syndiqué(e) au SNUDI FO : OUI NON**1/ Votre position :** en activité : École Commune en disponibilité en congé parental en détachement en CLM/CLD**2/ Votre échelon :** au 31/08/2023 **Votre corps :** Instit PE PE HC PE CE**3/ Votre ancienneté dans le département :**ansmois (au 31/08/2024)

Date d'entrée dans le département :

4/ Rapprochement de conjoints séparés pour raison professionnelle ou au titre de l'autorité parentale conjointe

REMARQUE : Il y a rapprochement du conjoint quand il exerce une activité professionnelle ou est inscrit auprès du Pôle Emploi du département sollicité. Les conjoints doivent être mariés ou pacsés (au plus tard le 1^{er} septembre 2023) ou concubins avec enfant(s). Il y a situation d'autorité parentale conjointe lorsque le collègue habite dans un département autre que celui de l'enfant ou lorsqu'il est scolarisé dans un autre département
Des justificatifs seront demandés.

● Demandez-vous à changer de département au titre du rapprochement de conjoint ? OUI NON

● Demandez-vous à changer de département pour vous rapprocher de votre ex-conjoint ? OUI NON

● Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 18 ans au 31/08/2024) ou à naître (reconnaissance anticipée au 01/01/2024) :

● Depuis combien d'année(s) êtes-vous séparé(e) : an(s)

● Etes-vous en disponibilité ou en congé parental pour suivre votre conjoint : OUI NON

Depuis combien de temps ? an(s)

● Demandez-vous un département d'une académie qui est non limitrophe : OUI NON

5/ Renouvellement du même 1^{er} vœu :Depuis combien d'années, sans changement ni interruption, demandez-vous votre 1^{er} vœu ? an(s)**6/ Exercice en Éducation prioritaire (REP/REP+/ « Zone violence » ou « CLA ») :**



FICHE DE SUIVI PERMUTATIONS 2024

RÉSULTATS (PARTIE RÉSERVÉE AU SYNDICAT) :

Barème retenu	Département obtenu	Non obtenu
Pts		barème du dernier entrant dans le département souhaité :